



12
JANV.

31
DÉC.

ACTUALITÉS DE NOS PARTENAIRES

Mission Libération et labellisation

La Mission Libération est chargée d'organiser et de coordonner le cycle commémoratif de 2024 et 2025 autour du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.

[📅 AJOUTER À MON CALENDRIER <HTTPS://ARCHIVES.VAUCLUSE.FR/INFORMATIONS-TRANSVERSALES/AGENDA-1208/MISSION-LIBERATION-ET-LABELLISATION-7993/EVENEMENT.ICS?CHASH=6650145395C34F6765EBEA75C874CB90>](https://archives.vaucluse.fr/informations-transversales/agenda-1208/mission-liberation-et-labellisation-7993/evenement.ics?CHASH=6650145395C34F6765EBEA75C874CB90)

Outre la programmation et la promotion des cérémonies avec les partenaires concernés, la Mission Libération valorise les actions locales en labellisant des projets autour de ces thèmes.

(Arrêté du 8 septembre 2023 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Mission du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » sur le site de [Légifrance](#) [🔗](#))

Lancement d'un appel à projet

De nombreux acteurs locaux dans le pays développent des projets autour des commémorations. Afin d'encourager cette dynamique, la Mission invite les collectivités territoriales, les associations, les acteurs professionnels, et les particuliers, à présenter leur projet à la préfecture dont ils dépendent, afin d'étudier la possibilité d'obtenir le Label mission Libération si ce projet s'inscrit dans les objectifs de la Mission.

« Ce 80ème anniversaire est important pour tous les Français et doit permettre de rassembler toutes les initiatives, les souvenirs, les outils pédagogiques, les projets culturels et scientifiques, afin de constituer une bibliothèque mémorielle pour toute la nation et pour tous les publics » a témoigné l'ambassadeur Philippe Étienne, président de la Mission Libération.

Labellisation des projets locaux

Pour obtenir le Label de la Mission, il faut que le projet s'inscrive dans un ou plusieurs des critères suivants (non cumulatifs) :

- › Exactitude historique et inscription dans le cadre des actions de libération du territoire français depuis la libération de la Corse en septembre 1943 jusqu'à l'année 1945.
- › Diffusion de la connaissance historique.
- › Hommage aux disparus, mise à l'honneur des survivants.
- › Mobilisation de la jeunesse et action de transmission de la mémoire de la Libération.
- › Célébration des valeurs de courage et d'engagement dans les actions liées à la Libération.
- › Valorisation et enseignement auprès des jeunes générations des valeurs démocratiques défendues par les acteurs de la Libération (engagement civique et promotion des idéaux de la République).
- › Capacité à mobiliser un public nombreux et assurer une dimension populaire aux commémorations ou événements culturels et/ou scientifiques.
- › Valorisation du patrimoine local, impact local de l'évènement ou de la manifestation.
- › Mise en lumière des noms et destins individuels des héros, pouvant aboutir à l'inauguration nouveaux noms de lieux publics.
- › Dimension internationale ou européenne souhaitée.

Les porteurs de projets vauclusiens sont invités à soumettre leur candidature au Comité départemental de leur préfecture à l'aide de ce [formulaire à télécharger](#).

Une fois le document complété, il est adressé au service départemental de l'ONaCVG du Vaucluse :

Par courrier à l'adresse :

OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Caserne Chabran

84905 Avignon Cedex 9

Tél : 04.84.94.01.70

www.onac-vg.fr 

Ou par [courriel](#)

Sous la présidence du préfet, le Comité départemental est composé de représentants de l'État, d'un représentant des autorités militaires, de représentants du Conseil départemental, de représentants des collectivités territoriales et de représentants d'associations et des acteurs de la mémoire.

Les projets labellisés seront répertoriés et cartographiés sur le site de la Mission Libération et sur les sites des préfectures, afin d'avoir une vision d'ensemble des initiatives dans le pays.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON